



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES CAVES D' AUBIERE

Bulletin semestriel N°18 Juin 2012

« Il n'y aura pas de Convention Mairie d'Aubière ASCA pour les Grandes Caves »

L'ensemble Savaron Toye a finalement été acheté par l'OPF SMAF en deux étapes.

Une première étape entre La SCI EQUIDA représentée par son gérant Remi Ducros, pour l'acquisition d'un ensemble hétéroclite composé :

- d'un bâtiment abandonné, implanté sur des terrains n'appartenant pas tous à la SCI Equida qui est en indivision avec de nombreux propriétaires
- d'une soixantaine de caves aussi abandonnées dont l'acquisition a été faite plus ou moins régulièrement

Nous rappelons que la construction du bâtiment communément appelé « Savaron » s'est faite sans autorisation de la Commune d'Aubière et sans permis de construire.

Par ailleurs ces caves très anciennes creusées depuis le XVII^{ème} siècle sur le terroir des Grandes Caves constituent un patrimoine majeur aubiérois héritage de l'activité viticole et vinicole d'Aubière qualifié de capitale de du vignoble de Basse Auvergne

Le nom de « Savaron » provient du nom du fromage popularisé par la Société d'Affinage ayant couvert les activités d'affinage dans ces caves depuis les années 1960 jusqu'en 1992 date de cession de l'activité

La construction de ce bâtiment implanté sur plusieurs niveaux de caves a fait l'objet de grands soins techniques. Le parti d'exploitation a condamné ou fait disparaître de plusieurs entrées de caves. Certaines entrées de caves, murées à l'époque, menacent ruine et l'ASCA depuis deux ans cherche à entreprendre des travaux de sauvegarde.

Néanmoins l'exploitation sur plusieurs décennies des caves et bâtiments reliées aux voies de communication par un réseau de rues fragiles a entraîné des dégâts irrémediables sur de nombreuses caves en particulier des grandes caves, effondrement de l'ilot Maingat et des caves, effondrement de caves etc...

Une deuxième étape a consisté à évincer l'ASCA d'une acquisition des héritiers Toye d'une parcelle de terre sur laquelle est implanté de manière illégale le tiers du bâtiment Savaron ? L'ASCA voulait ainsi marquer par cette acquisition sa volonté de prendre pied en tant que propriétaire pour s'opposer à des implantations d'activités auxquelles voulait procéder La SCI Equida directement ou en cédant à des tiers son patrimoine immobilier, bâtiment et caves. Rappelons que ces activités n'ont rien à voir avec le patrimoine et constituent autant de filouteries de la part de ceux qui l'ont acquis dans le seul but de faire de l'argent

Alors que la vente était prête à être signée entre ASCA et les héritiers Toye des indiscrétions ont amenés la mairie à faire pression sur les vendeurs pour annuler une promesse de vente salvatrice pour ce patrimoine

L'acquisition du terrain a été faite par l'OPFSMAF pour un montant qui doit classer cette opération dans les plus minuscules que l'OPFSMAF a conduit au cours de sa longue existence

Actuellement, l'ensemble Savaron Toye est propriété de l'OPFSMAF et la commune d'Aubière pourra en prendre possession en acquittant les frais d'achat et d'entretien augmentés de frais de gestion annuel d'un montant de 3%

Les caves ont quant à elles été démembrées et déshabillées des attributs de l'activité d'affinage. Les restes de l'activité vinicole des caves : crapauds détruits et intégrés dans les murs et renforts

Rappelons que pendant une dizaine d'années, presque depuis sa création l'ASCA a veillé sur ce patrimoine abandonné à tous les vents, squatté en permanence par des marginaux ou désœuvrés qui ont mis à mal l'édifice. Reconnaissons à Remi Ducros d'avoir refait ou renforcé la toiture sans laquelle le bâtiment et l'entrée principale des caves seraient devenues une ruine.

Nous avons dépensé le temps des bénévoles de l'association et l'argent de l'association pour remplacer les serrures et refaire à plusieurs reprises le mur sur la face arrière du deuxième étage du bâtiment sans cesse détruit par des éléments incontrôlés. Ce lieu fut un lieu d'échange et d'usage de drogue, nous en voulons pour preuve les centaines de seringues retrouvées à l'extérieur du bâtiment et dans le bâtiment et dans les caves directement accessibles de l'arrière du bâtiment

Le temps a passé au cours des deux dernières assemblées générales de notre association les janvier 2011 et 2012. Mr le Maire d'Aubière a annoncé son temps avec fierté l'acquisition de Savaron et la mise en place de projets communaux pour le bâtiment à des fins associatives. À chaque assemblée, il a évoqué la signature d'une convention entre la commune d'Aubière et l'ASCA pour la restauration et l'entretien et l'utilisation des caves à des fins patrimoniales.

Un courrier récent faisant suite à une demande de l'ASCA demandée par son conseil d'administration pour la mise en place d'une convention pour entreprendre des travaux d'urgence pour des entrées de caves, a reçu une réponse défavorable : Il n'y aura pas de convention avant 2 ans.

Le prétexte de la sécurité évoqué par nos élus fait sourire : pendant 10 ans il n'y a pas eu d'accident à l'intérieur des caves et bâtiments. On nous aurait laissé prendre des risques, merci messieurs.

Un président quelque peu désabusé, mais combatif

BONHOMME Gérard

NOS TRAVAUX

Pour cette dix huitième édition de notre journal, nous avons souhaité mettre en valeur les soupiriaux des caves de notre commune et les bénévoles de notre association qui oeuvrent au travaux de restauration et d'entretien de ce patrimoine.



Soupiriaux jumelés en haut de la rue des Grandes Caves

Mais à quoi servent les soupiriaux? Ce sont des ouvertures aménagées pour ventiler une cave ou donner de la lumière à une pièce en sous-sol. Pour une bonne ventilation, il faut une aération haute, par le soupirail, et une aération basse faite par une ouverture dans la porte de la cave.



Soupirail rue des Grandes Caves restauré par l'ASCA



Un autre soupirail restauré par l'ASCA

Parmi les bénévoles de l'ASCA, un groupe de retraités, les seniors les plus

dynamique que compte l'association, assure chaque jeudi après midi, de 14h à 17h30 et parfois plus, une présence active. Leurs buts: restauration de soupiriaux, de murets, de tonnes...



Soupiriaux, dans le bas de la rue des Grandes Caves très bien restaurés



Les abords des soupiriaux sont entretenus, pour une meilleure ventilation, par les équipes de l'ASCA, mais aussi parfois par les propriétaires de caves



Soupiriaux, rue de l'Adèle



Autre soupirail restauré rue de l'Adèle



Soupiriaux entre les rue du Paradis et de l'Adèle

Partons maintenant sur l'autre versant de la commune, à la rencontre des soupiriaux de la rue Pasteur.



Détail de la ferronnerie réalisée par notre forgeron amateur, Robert Wherling.

Dans des rénovations maladroites, les soupiraux se retrouvent souvent obturés; les caves ne sont plus ventilées, l'humidité n'est plus évacuée, ce qui contribue, dans certains cas au développement de moisissures et à la dégradation des murs

Un peu d'histoire: Le 16 Juillet 1821, le Maire de la Commune d'Aubières (M Voyret), vu la situation des caves hors l'enceinte de la commune, vu le mauvais état des soupiraux, vu les dangers où sont exposés les habitants, vu les plaintes réitérées qui ont été faites à ce sujet prend un arrêté, afin de préserver la sécurité, pour que les soupiraux des caves soient couverts par un mur dont l'élévation puisse garantir les administrés. Une croix en fer devra également être fixée à l'intérieur afin d'éviter les intrusions.



(Source: A.D.63 – 2O 14/3 1821)

LES GRANDS TRAVAUX DE L'ASCA



Mur de soutènement de caves , rue des Grandes Caves (Avant et après travaux)



Autre réalisation des équipes de l'ASCA (Avant et après)

Si ces réalisations de murets et de soupiraux ont été entièrement reconstruits par les bénévoles de l'Association pour la Sauvegarde des Caves, le financement a été assuré par les propriétaires.

ASSEMBLEE GENERALE

L'ASCA a tenu son Assemblée Générale le vendredi 13 janvier 2012 dans la salle Albéria de la Mairie d'Aubières. A l'issue de cette réunion, le Bureau a été reconduit:

Président: Gérard Bonhomme
Vice président: Thierry Dravers
Roger Montagner
Secrétaire: Madeleine Bonhomme
Trésorier: J. Michel Le Nestour
Membres: Alain Collard
Annie Roche
Marcel Teyrasse
Claude Pironin

MISE A L'HONNEUR

Chaque année, à l'occasion de la cérémonie des vœux, la Municipalité décide de récompenser quelques personnes méritantes au sein des associations de la commune.

L'ASCA a choisi de mettre à l'honneur Annie Roche, la vigneronne de l'association. Pour son dixième anniversaire, le Bureau a demandé la nomination d'une deuxième personne. Il a été décidé que se serait Gérard Bonhomme, le Président de l'ASCA. Récompense bien méritée pour les deux récipiendaires.

CAVE D'AUBIERE A VINIDOME

Pour la deuxième année, les visiteurs du salon « Vinidôme » ont eu la surprise de découvrir une cave reconstituée. Cette cave, calquée sur celles d'Aubières montrait les différents matériels et outils utilisés par les vignerons au début du siècle dernier. Les organisateurs, des aubiérois, ont animé durant tout le salon, cette magnifique réalisation. L'ASCA n'a pas manqué de leurs rendre visite



CASSER LES NOIX

Se pliant à la tradition hivernale, une dizaine de bénévoles de l'association ont, durant quelques soirées, « casser les noix ». Ce sont quelques 200 kilos qui ont été décortiqués et les cerneaux recueillis vont être transformés en huile. Encore une occasion de faire revivre les traditions auvergnates.



TAILLE DE LA VIGNE

Mercredi 7 mars 2012, dans la vigne du Musée, quelques bénévoles de l'ASCA s'étaient donnés rendez vous pour la taille des ceps. Ils ont été rejoints par une vingtaine d'élèves, garçons et filles, du Lycée Agricole Louis Pasteur de Marmilhat, accompagnés par leur enseignant agronome Maxime Joulot.

Les 200 ceps qui représentent 21 cépages ont subi les assauts de ces aspirants vignerons sous la conduite des spécialistes de l'ASCA, Annie Roche et Marcel Teyrasse, sous l'oeil bienveillant de notre vigneron local, Henri Bourcheix. Ce projet pédagogique ne peut que satisfaire les membres de notre association.



Les élèves avec les membres de l'ASCA

FETE DE LA ROSIERE

Notre association a participé le samedi 31 mars 2012, au défilé de chars fleuris lors de la « Fête de la Rosière ». Sauvegarde des caves oblige, notre char, tout en respectant le thème imposé, « le monde médical », a été confectionné à partir de matériels de la vigne et de la cave. L'ASCA se



prétendant, avec humour « Médecin de la vigne, Médecin de la cave ».

VISITES DE CAVES

Les visites de caves se poursuivent. Chaque année, ce sont 400 à 500 personnes qui sont reçues par l'ASCA. Ouvertes aux particuliers et associations, ces visites sont gratuites.

N'hésitez pas à contacter nos responsables.

Bonhomme Gérard: 04 73 26 11 42

Montagner Roger: 06 86 88 27 16



Visite des caves par le Club canin

REPAS DE LA SAINT LOUP

L'ASCA organisera, à l'occasion de la « Foire de la Saint Loup », son traditionnel repas sur le toit des caves, le **dimanche 2 septembre 2012**.

Les repas se feront uniquement sur réservation. Le service sera assuré par les membres de l'association. Le prix a été fixé à 21,00 Euros.

Les tickets sont en vente auprès des membres du Bureau ou en téléphonant au 04 73 27 43 64 ou 06 86 88 27 16 . Une vente aura lieu sur le marché dominical les dimanches 19 et 26 août 2012. Attention, le nombre de convives sera limité à 160 personnes. **Réservez déjà votre journée.**

SOIREE MUSICALE

En avance sur la Fête de la Musique, l'ASCA a organisé le vendredi 14 Juin une soirée musicale sur le toit des caves de la commune. Le public a pu écouter l'Harmonie aubiéroise, la chorale Chant'Aubière et le Club d'accordéon. Cette magnifique soirée s'est faite avec le partenariat du Conseil Général et de la Municipalité. Tous les participants se sont dit prêts pour une nouvelle édition.



*Recherche, Textes et Photos: Montagner Roger
Directeur de la Publication: Président ASCA*